

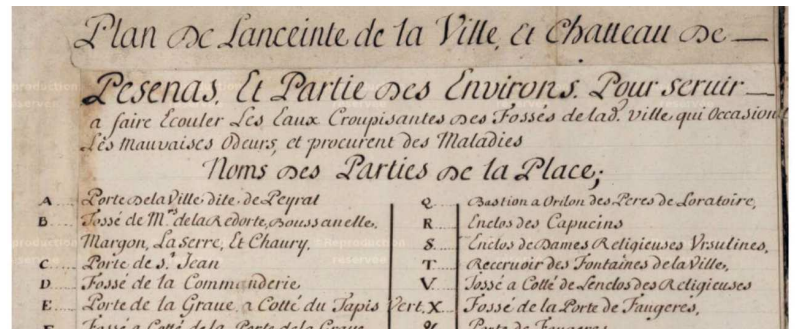
Découverte d'une galerie souterraine à Pézenas

Souterrain, aqueduc, ou tout-à-l'égout ?

Fin décembre 2021 une galerie souterraine a été mise au jour, place Poncet, lors de travaux concernant la rénovation du réseau d'adduction d'eau de notre cité. Cette galerie voûtée descendant de la Faissine et empruntant l'emplacement des anciens fossés, nous avons pu la parcourir en direction de la place Bonnet. Les dimensions sont les suivantes : hauteur 1,4 mètre, largeur 1 mètre ; la pierre utilisée, le calcaire, parsemé çà et là d'éléments de basalte. Étant données ces caractéristiques, il ne pouvait s'agir de « l'aqueduc des fontaines de la ville » qui conduisait les eaux depuis le début du XV^e siècle (1408) si l'on se réfère à Poncet, depuis les sources du lieu-dit « La Mère des fontaines » situé sur la commune de Tourbes jusqu'à Pézenas.

Cette mise au jour est importante en ce qui concerne l'histoire de notre vieille cité. En effet, si la ville avait besoin d'eau elle avait aussi besoin d'un réseau d'évacuation de ses eaux usées et de divers liquides issus de ses activités artisanales et autres. C'est alors que nous revint en mémoire le fameux plan des fortifications que nous a légué l'ingénieur d'Arles de Chamberlain, qui est daté du milieu du XVIII^e siècle d'après les archives municipales. L'intérêt de ce plan est de nous révéler les tracés de ces galeries dont la fonction était de conduire les eaux usées et divers rejets liquides vers « La rivière ».

D'autres plans plus détaillés nous révèlent un autre système de galeries à partir de la « nouvelle porte Faugères » c'est-à-dire entre la place Ledru-Rollin et la place Frédéric-Mistral. Nous avons pu visiter ce réseau il y a plusieurs années. Descendant des « bassins de la ville », avenue Gabriel-Mazel, récupérant au passage les eaux du château, il conduisait ces liquides tout droit vers Peyne. Ces galeries étaient destinées à prolonger les anciens aqueducs dont les tracés figurent sur les plans.



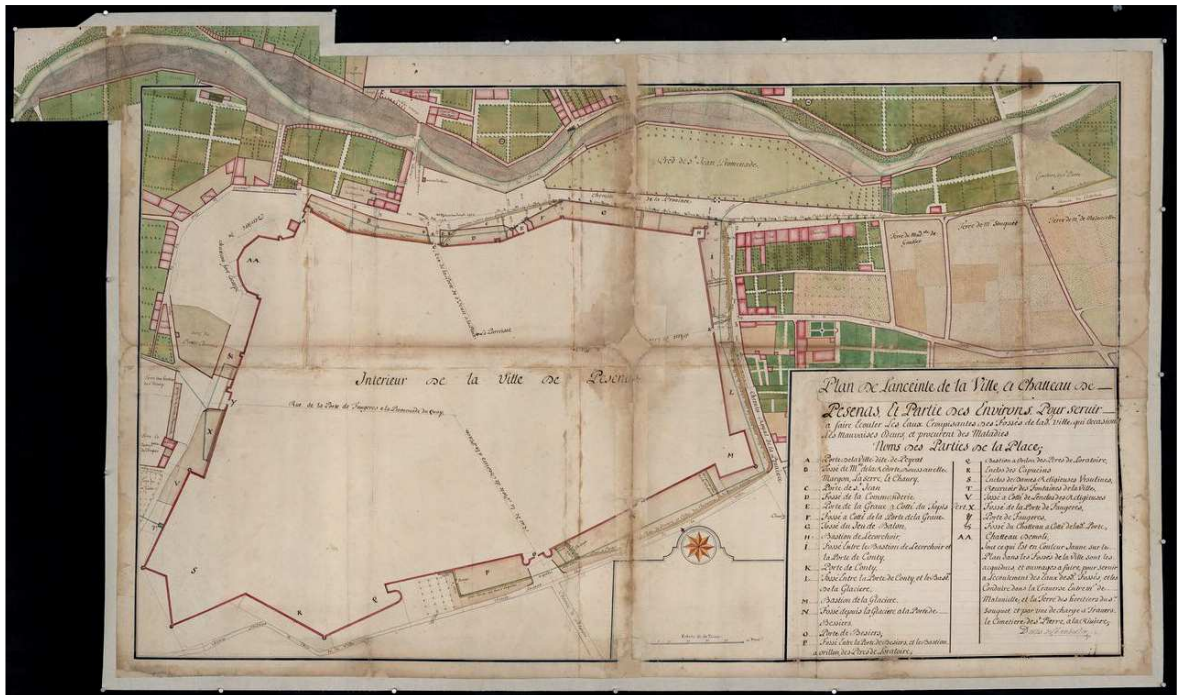
Revenons au plan d'Arles de Chamberlain. Au milieu du XVII^e siècle il était urgent de faire « écouler les eaux croupissantes des fossés qui occasionnent les mauvaises odeurs et procurent les maladies ».

Ces galeries étaient destinées à drainer les eaux des fossés qui allaient de la tour de Peyrat jusqu'au bastion de la Cauquille et de ceux qui allaient du bastion de La Nicole au bastion de la Cauquille en



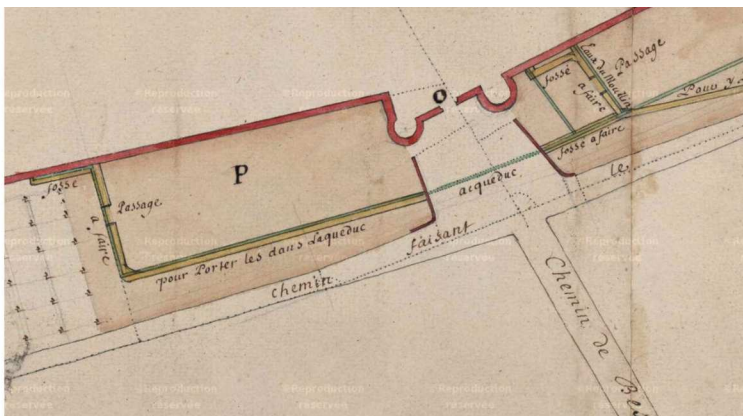
Une partie de la galerie découverte place Poncet.

Plan
d'Arles de
Chamberlain
1745/1750.



passant par le bastion des Glacières. On observe sur ce plan des projets de galeries nouvelles et des galeries plus anciennes aboutissant à Peyne notamment un aqueduc ancien qui traverse le Pré et « qu'il faut démolir ». Une galerie nouvelle est projetée traversant les terres de Me de Malavielle et longeant le cimetière Saint-Pierre pour aller rejeter les eaux dans la rivière Peyne. En ce qui concerne la partie nord. Peyne recevait alors les

la ville des eaux des crassiers des moulins à huile, des tanneries, des bouchers égorgant le bétail dans leurs arrières boutiques et laissant le sang s'écouler dans les rues, où, la nuit il se mêlait au contenu des « vases d'aisance » que certains de nos concitoyens n'hésitaient pas à « jeter par leur fenêtre ». Ce sont ces dernières plaintes qui motivèrent la couverture des fossés et la mise en place du réseau d'aqueduc.



Sur le plan de Chamberlain, nous observons des détails intéressants concernant les moulins à huile situés aux portes de la ville mais à l'intérieur des fortifications. Il ne subsiste de ces trois moulins, que quelques vestiges : ancienne impasse « de Caux », maison appartenant à nos amis Peter et Renate Hempel, et porte de Béziers, ancienne tour appartenant à la famille Lembgem. Ce sont les vestiges de ce dernier que nous avons pu observer récemment. Le troisième moulin était situé aux « Glacières ».

eaux de ces véritables tout-à-l'égout, eaux infectes qui provoquaient de nombreuses nuisances. Le lit de notre rivière était à cette époque nettoyé par les crues de l'automne et du printemps qui charriaient les immondices et les embâcles vers l'Hérault lequel se chargeait d'aller les déverser dans la mer. Les comptes rendus des séances de la période révolutionnaire et au-delà (de 1793 à 1805) relatent les nombreuses pétitions des habitants de notre ville se plaignant des nuisances olfactives provoquées par le déversement dans les fossés de

On voit très bien sur le plan, à droite de la tour en vert, la galerie « eaux du moulin », qui d'ailleurs est indiquée comme étant « crassière » des moulins. Mais si le plan est daté de 1746/1749, cela ne signifie pas que tous les travaux aient été effectués à cette époque. Ce qui le laisse supposer, que dans les registres des délibérations de l'an III à l'an XIII, les pétitions concernant les problèmes sanitaires tout au long du trajet des fossés se multiplient. Si les pétitions concernent au départ l'état des aqueducs et des conduites aux fontaines de la ville, à partir de l'an XIII, ce sont les fossés

qui suscitent les récriminations des riverains. Ainsi le 16 floréal an XIII, le secrétaire de séance écrit : « Il convient de couvrir la partie des égouts qui entourent la ville au vent du sud, partie qui reçoit quantité des eaux des fabriques d'eaux de vie qui produisent des odeurs fétides et peuvent engendrer des maladies dangereuses ». Mais tous les riverains des crassiers des moulins ne sont pas d'accord pour envoyer les eaux en question dans des galeries souterraines : pourquoi donc ? « Parce qu'il coule dans les fossés des eaux qui contiennent une quantité d'huile assez considérable », que les piscénois s'empressent de récupérer !

A l'Ecorchoir tous les aqueducs se rejoignent et un nouvel aqueduc mène les eaux vers « la rivière » en longeant les « Taneries », les terres de Me de Gautier, Souquet et Malavielle, Mr Pastre. Enfin en traversant l'ancien cimetière de St-Peyre, les eaux parviennent à la rivière. On notera qu'à cette date le Pré St-Jean était en arc de cercle depuis le chemin royal de la province jusqu'au lit de Peyne, lequel n'avait pas encore été rectifié !

En 1838, le maire annonce que le sieur Gondard demande la résiliation du bail à ferme qui lui a été accordé le 16 octobre 1836, pour la collecte des boues et immondices au prix de 625 francs par an et ce pour la durée de 6 ans. Il avance pour sa demande le fait que les Piscénois refusent de verser leurs ordures et vases de nuit dans le tombereau, n'attendant pas que celui-ci passe à l'heure déterminée et « jettent ordures, immondices et contenus des vases de nuit directement dans la rue ». Lors de la même séance le maire demande la démolition du pont de l'observance.

Une autre découverte surprenante : celle d'un article du « Cyrano » du dimanche 10 mars 1929. Dans ce journal satirique parisien sous la plume du chroniqueur on se moque des « mœurs demeurées patriarcales... De ces piscénois, piscénoises et piscénoisettes qui jetaient la nuit venue, le contenu de leurs vases intimes par les fenêtres.. ». L'intérêt de cet article est de nous révéler la mise en place d'un tonneau, tonneau dans lequel on vidait les « lacry-matoires de la décence ! ». Le tonneau dont il est question c'est bien entendu la fameuse tinette, la torpille, tirée par un cheval que conduisit notamment Annex !

Au registre 1941/1945 (outre l'achat en 1942 d'un buste du maréchal Pétain, 532 francs), on notera que le contenu des gadoues des torpilles et du champ de voirie sont vendues aux maraîchers ; une torpille est vendue 25 francs. Après guerre en 1946, on augmente le salaire du « boueur » Annex chargé de la conduite du tonneau de vidange, et également du

CYRANO

La salubrité à Pézenas

Pézenas (Hérault), ville célèbre à divers titres, notamment par le séjour qu'y fit Molière, avait conservé, jusqu'à ces derniers temps, une conception toute médiévale de la salubrité.

Les W.-C. manquant dans les immeubles de Pézenas, les Piscénois (mille pardons ! C'est le nom des habitants), sans autre forme de procès, jetaient la nuit venue, le contenu de leurs vases intimes par les fenêtres. Tant pis pour qui passait !

Mais voici que Pézenas s'est donné une municipalité nouvelle, qui a de l'hygiène un souci plus élevé : la vidange par les fenêtres est désormais interdite ; un tonneau sur une voiture traînée par un cheval circule au matin dans la ville ; un entonnoir surmonte le tonneau auquel on accède par une échelle. Piscénois, Piscénoises, ou Piscénoisettes (c'est ainsi qu'on appelle les jeunes filles dans le pays grimpent à l'échelle et déversent dans l'entonnoir le contenu de leurs pots odoriférants. Parfois, le vidangeur, galant, évite aux dames la corvée et l'exécute lui-même.

Mais le plus curieux de l'histoire, c'est qu'en attendant l'arrivée du tonneau, entre voisins, le « lacrymatoire de la décadence » (selon l'expression de Labiche, dans la *Grammaire*) à la main, on fait la causette matinale et on échange des impressions.

Touchant tableau des mœurs demeurées patriarcales !

L'article du journal Le Cyrano, datant de 1929.

service des pompes funèbres, de l'entretien des chevaux de la voirie. Dans les registres du personnel municipal des années cinquante (1950), figurent deux Annex et un Vincent : il y est question de la fourniture d'un imperméable et d'une paire de bottes en caoutchouc à Hippolyte Annex, ramasseur, Jean Annex père, vidangeur et à Marius Vincent.

Le 18 mai 1953, le maire de Pézenas, Jean Bène, propose au conseil municipal la réalisation de travaux d'assainissement du lit de la rivière et ce, à la demande des riverains qui se plaignaient des nuisances engendrées par les eaux croupissantes polluées par les rejets des égouts. Ces travaux vont se poursuivre jusqu'à la fin des années 1960. Le lit de la rivière va être bétonné, le courant canalisé au milieu de celui-ci. C'est la fin du cours naturel de la Peyne dans la traversée de notre ville ! Cette période nous a légué le spectacle désolant offert à nos concitoyens et aux visiteurs qui traversent le pont de Montpellier. Au château, la tinette va céder la place au tout-à-l'égout et celui-ci va emprunter en partie les galeries de l'aqueduc souterrain... Quant aux chevaux de la voirie, le dernier servit à tirer le corbillard au temps du curé Valette sous la conduite du fossoyeur dit « Lapin ».

Mes grands-parents paternels habitaient « au château » en face de la maison du Troubadour ; jusqu'en 1960 nous habitions à l'angle de la rue du château et de la rue du Four de la ville. Alors cette tinette je l'ai vue passer, le père d'Hippolyte vidant les « Jules ». Sur le couvercle on déposait souvent une

grosse pièce de cinq francs... c'était le temps où le papé Lanet vendait le journal criant : « journal ! Journal ! ». Un autre vendait *Le travailleur du Languedoc*... Il passait encore le vieux Passaret, le rémouleur, les biscotins de Bédarieux.

C'était encore les années durant lesquelles on pouvait descendre dans les souterrains de Pézenas depuis le tribunal (la Maison consulaire). Aujourd'hui la trappe d'accès a été cimentée. Les galeries ont été victimes de la mise en place du tout à l'égout. Les souterrains se sont évanouis dans nos mémoires, nous qui sommes maintenant des « sénateurs ». De temps en temps une galerie resurgit à l'occasion de travaux, sur le cours Jean-Jaurès par exemple, à la Marianne. En obtenant pour l'aqueduc le statut zone Natura 2000, au titre de la directive européenne, une protection partielle a permis la sauvegarde de notre aqueduc ; en effet l'ouvrage a été classé zone Natura 2000 au titre de la sauvegarde des espèces et de leurs habitats : en s'installant dans les galeries désertées par les hommes, les chauves-souris ont sauvé l'aqueduc !

Curieuse découverte que celle de la galerie porte de Béziers ! Elle nous rappelle que des ouvrages moins porteurs de souvenirs et de fantasmes que les souterrains nous ont rendus d'immenses services au fil des siècles. Ouvrages oubliés dont les rats ont fait leur domaine. Ils font partie intégrante de notre patrimoine, à ce titre ils méritent d'être inventoriés et protégés. Quant aux souterrains peut-être feront-ils l'objet d'un prochain article. Mais nous devons signaler des faits et découvertes récents. Tout au long du parcours des galeries certains puits ont bénéficié d'opérations de restauration ou de confortement sur les terres de Fondouce et de Saint-Julien (sur ces dernières terres la galerie s'était effondrée, les puits menaçaient ruine et devenaient dangereux). Les propriétaires de ces deux domaines ont entrepris des travaux de sauvegarde et nous devons les en remercier. Au cours de divers chantiers des portions importantes de l'aqueduc ont été mises au jour. Porte Faugères, un ensemble en étoile desservant la rue de la Corderie, les côtés droit et gauche du Quay, l'hôtel Mazel ; dans l'une de ces galeries ont été découverts les vestiges de l'une des anciennes fontaines (celles dont il est question dans *Le Mercure Galant*). Galerie de la fontaine Vedel et en bas du cours, ancien magasin Trébuchon. Une conduite de petite dimension allant vers la place du marché des Trois-Six. Petit à petit, au fil des découvertes, le réseau se reconstitue ; il est plus dense que ce que l'on pouvait imaginer, desservant de nombreuses fontaines. Citons certaines d'entre-elles : à « la poissonnerie » (place Gambetta), place

Frédéric-Mistral près de la médiathèque, aux Glacières, place Poncet, souvent « fontaines aux chevaux ». Fontaines où les chevaux disputaient fréquemment la place aux ménagères de notre cité, comme nous l'a raconté un vigneron connu de la place Mistral !

On en dirait tant de ces galeries à l'origine de nombreuses élucubrations, de ces « de mon temps il y avait un souterrain qui allait à... », « Il y en avait un qui allait de la Mère des fontaines jusqu'à Roujan ! », « place du marché au bled, une galerie où quatre hommes marchaient de front ! », « pendant la guerre les piscénois se réfugiaient dans les souterrains au moment des alertes aériennes ! ». Et même, comble de l'imagination « dans une galerie il y avait un carrosse chargé d'or et de pierres précieuses... » Quelqu'un qui avait trop regardé Cartouche (scène finale où le carrosse de Claudia Cardinale, s'enfonce dans les profondeurs de l'Hérault au moulin de Roquemengarde).

Les galeries de conduite des eaux usées font moins rêver, il n'y a plus que les rats qui les fréquentent. Mais elles témoignent d'un pan de l'histoire de notre cité et du souci des consuls et ensuite des élus de la République en ce qui concernait l'hygiène publique et la santé des piscénois. Elles nous donnent l'occasion de nous remémorer cette fameuse tinette conduite par le papa d'Hippolyte Annex, célébrité des arts martiaux des années 1955/1965 ; de ces employés municipaux préposés au tombereau des « escoubilles », des balayeurs, des préposés à l'entretien des fontaines et des galeries, du gardien du puits public (archives de 1376, conférence du 7 mars 2015). Le souci de la bonne santé et de la salubrité des rues se retrouve, par exemple en 1265, dans l'interdiction proclamée par le crieur public (précon), des boucs et des chèvres dans les rues de Pézenas (archives du 15 octobre 1265). La lecture des registres concernant les délibérations municipales est longue, fastidieuse mais fourmille de renseignements ; elle peut aboutir à la fameuse machade ! Imaginez la ménagère piscénoise, la nuit venue, vidant le contenu de son « vase d'aisance » sur la tête de l'infortuné passant se trouvant à ce moment précis sous la fenêtre de cette dame ! On retrouve d'ailleurs cette scène dans certaines gravures du Moyen Âge.

Paul Ivorra